



ONG AIDE ET PROTECTION DES ENFANTS ONG-APE



PROCEDURE DE DEMANDE D'AIDE ET DE CONTRE REFERENCE

Bababé

RACONTER A QUELQU'UN CE QUI EST ARRIVE ET DEMANDER DE L'AIDE (RAPPORT)

La survivante raconte ce qui lui est arrivé à sa famille, à un ami ou à un membre de la communauté; cette personne accompagne la survivante au « point d'entrée » psychosocial ou de santé

La survivante rapporte elle-même ce qui lui est arrivé à un prestataire de services



REPONSE IMMEDIATE

Le prestataire de services doit fournir un environnement sûr et bienveillant à la survivante et respecter ses souhaits ainsi que le principe de confidentialité; demander quels sont ses besoins immédiats; lui prodiguer des informations claires et honnêtes sur les services disponibles. Si la survivante est d'accord et le demande, se procurer son consentement éclairé et procéder aux renvois; l'accompagner pour l'aider à avoir accès aux services.

Point d'entrée médical/de santé
Centre de santé de Bababé
Poste de santé d'El Vor
Centre de santé d'Aéré MBare

Point d'entrée pour le soutien psychosocial
Pour une Prise en charge psychologique :
MSF, Croix Rouge, Associations féminines, ONG APE

REPONSE SUIVANT LA REPONSE IMMEDIATE, SUIVI ET AUTRES SERVICES

Avec le temps et en fonction des choix de la survivante, cette étape **peut** inclure (voir les détails à la section 6):

Soins de santé	Services psychosociaux	Acteurs de la protection, de la sécurité et de la justice	Besoins élémentaires tels qu'un abri sûr, une carte de rationnement, des services pour les enfants, ou autres
----------------	------------------------	---	---

